

# quarante -et-une

ARLEBOSC ARTHEMONAY BATHERNAY BEAUMONT-MONTEUX BOUCIEU-LE-ROI BOZAS BREN CHANOS-CURSON CHANTEMERLE-LES-BLÉS CHARMES-SUR-L'HERBASSE CHAVANNES CHEMINAS COLOMBIER-LE-JEUNE COLOMBIER-LE-VIEUX CROZES-HERMITAGE ERÔME ETABLES GERVANS GLUN LARNAGE LEMPS MARGES MARSAZ MAUVES MERCUROL-VEAUNES MONTCHENU PAILHARÈS PLATS PONT-DE-LISÈRE LA ROCHE-DE-GLUN SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE SAINT-FELICIEN SAINT-JEAN-DE-MUZOLS SAINT-VICTOR SÈCHERAS SERVES-SUR-RHÔNE TAIN L'HERMITAGE TOURNON-SUR-RHÔNE VAUDEVANT VION

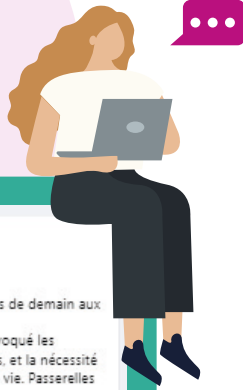


# 12

## Dossier

Un plan de sobriété énergétique concret et réaliste

## VU SUR LES RÉSEAUX



3880 abonnés  
en juillet 2022

4336 ABONNÉS



308 abonnés  
en juillet 2022

383 ABONNÉS



773 abonnés  
en juillet 2022

888 ABONNÉS



427 abonnés  
en juillet 2021

437 ABONNÉS



L'AGGLO MÈNE DES INTERVENTIONS DE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT DANS LES ÉCOLES, COMME ICI À CHARMES-SUR-L'HERBASSE. LES QUESTIONS DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SONT AU CŒUR DE CES RENCONTRES !



APRÈS LA SÉANCE EN CLASSE, PLACE À LA MISE EN PRATIQUE, AVEC L'ÉQUIPE DES RIVIÈRES QUI APPREND AUX ENFANTS À PLANTER DES HAIES QUI FACILITERONT LES DÉPLACEMENTS DES ANIMAUX ENTRE LEURS DIFFÉRENTS LIEUX DE VIE.



ARCHE AGGLO, CE SONT DES EMPLOIS ET DES MÉTIERS DANS DES DOMAINES DIFFÉRENTS ! PETITE ENFANCE, INFORMATIQUE, ÉCONOMIE, ENVIRONNEMENT... L'AGGLO RECRUTE, LES OFFRES SONT VISIBLES SUR LE SITE :

<https://www.archeagglo.fr/lagglo/offres-demploi/>

Suivez-nous @ARCHEAgglo

### Chers habitants ARCHE Agglo,

Permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023, à vous tous chers habitants de notre beau territoire ainsi qu'à vos proches. Je vous souhaite une année apaisée, pleine de réussite et de perspectives pour l'avenir.

L'année 2022 a été éprouvante avec la pandémie encore et toujours, cette dramatique guerre en Ukraine qui fait malheureusement partie de notre quotidien, la crise mondiale de l'énergie, une inflation galopante avec l'augmentation des prix qui touche tous les foyers... Je sais les difficultés de certains d'entre vous et sachez que nous y sommes attentifs avec mes collègues élus de proximité.

En outre, depuis plusieurs années, l'Agglomération ARCHE Agglo s'est engagée pour la pérennité de son

territoire, c'est une préoccupation quotidienne dans l'élaboration de nos politiques publiques et de nos projets. Nous faisons le maximum pour développer nos actions en regard de notre capacité à agir, humaine et financière.

L'Agglo a validé fin 2020 un Plan Climat ambitieux mais réaliste au cœur duquel l'exemplarité de la collectivité est un engagement fort. Le dérèglement climatique nous impose d'agir vite. En responsabilité, nous avons travaillé un plan de sobriété énergétique puisque l'Agglo prend naturellement toute sa part afin de préserver notre territoire. Ce plan de sobriété vous est présenté dans le dossier central de ce magazine. Dans la continuité, nous vous proposons une nouvelle diffusion de ce magazine à compter du prochain numéro ; cela vous est présenté en page 18.

Pendant ce second semestre 2022, les projets ont encore été nombreux et de qualité : le Mois des Familles, un nouveau transport à la demande (TAD) vers et depuis la Gare Valence TGV, le barrage de La Roche-de-Glun rénové, l'ouverture du nouveau collège de Saint-Donat-sur-l'Herbasse... Et l'Agglo sera aussi très active en ce début d'année 2023 : présentation du Projet de Territoire Horizon, ouverture d'un espace entreprises à Tain l'Hermitage, consolidation de la politique lecture publique, avancée du Plan Alimentaire InterTerritorial...

Nous pouvons être fiers de notre espace commun, ce territoire, du Plateau Ardéchois jusqu'à la Drôme des Collines en passant par la Vallée du Rhône, l'Hermitage et l'Herbasse. Bonne lecture !



Frédéric  
Sausset  
Président

### SOMMAIRE

4

#### EN BREF

Un condensé d'infos

12

#### EN CLAIR

La lecture pour tous les publics

18

#### DIFFUSION DU MAGAZINE

Nouveau mode de diffusion de votre magazine communautaire !

6

#### INFOS AGGLO

Zoom sur 5 actualités

14

#### MÉTIERS D'AGGLO

Ecole de musique et de danse

19

#### PRATIQUE

Annuaire des équipements et services

9

#### DOSSIER

Un plan de sobriété énergétique concret et réaliste

16

#### COMMUNES

À la découverte d'Arlebosc

**quarante-et-une** REVUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ARCHE AGGLO NUMÉRO 12 · JANVIER 2023

communication@archeagglo.fr, BP103 - 07305 Tournon-sur-Rhône Cedex, 04 26 78 78 78 · Directeur de publication **Frédéric Sausset** · Direction de la communication **Damien Filbien**

Rédaction **Hélène Serret, Sophie Bellenger, Damien Filbien** · Photographie **direction de la communication** · Conception et réalisation graphique **Elodie PRACHITTHAM** · Impression **Impressions Modernes** (Guilhaud-Granges) · Tirage **31 000 exemplaires**, papier FSC Imprim'Vert · Distribution **La Poste** · Numéro ISSN **2608-1113** · Dépôt légal à parution



POUR MES ACHATS,  
JE CONSOMME LOCAL !



Un an après son lancement, la carte en ligne de l'économie de proximité vous permet toujours de trouver à côté de chez vous les commerces, marchés, artisans, services, producteurs du territoire. Cet annuaire dynamique des entreprises de proximité poursuit deux objectifs majeurs :

- **Donner une visibilité supplémentaire aux entreprises du territoire**
- **Sensibiliser les consommateurs et les inciter à acheter local**

En ces temps de pénuries, de hausses des prix des énergies fossiles et d'inflation généralisée, moins se déplacer, c'est forcément y gagner !

 [jeconsommelocal.archeagglo.fr](http://jeconsommelocal.archeagglo.fr)

# 34

C'est le nombre de photos qui seront exposées dans le cadre du "concours photo nature ARCHE Agglo". Pour sa 5<sup>e</sup> édition, le thème est « Au ras du sol ». Vous avez jusqu'au 14 février pour proposer 1 à

2 clichés, pris à n'importe quelle saison. Seule contrainte : que la photo ait été prise sur le territoire ARCHE Agglo. A l'issue du concours, 4 lauréats seront récompensés et 30 exposés à l'Espace Public Numérique de Saint-Jean-de-Muzols puis en itinérance.

 <https://www.archeagglo.fr/actualites/concours-photos-5/>

## RENTREE RÉUSSIE POUR LE COLLÈGE JOSÉPHINE BAKER !

Cette rentrée de septembre 2022 a permis à quelque 650 collégiens de découvrir le collège Joséphine Baker à Saint-Donat-sur-l'Herbasse. Il a officiellement été inauguré le 30 septembre 2022. Cet établissement moderne, fonctionnel, à haute qualité environnementale (700 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques notamment) expérimente également des manières d'enseigner innovantes dans des conditions d'apprentissage optimales : restauration scolaire en circuits courts, plateau sportif, gymnase, centre de documentation, espace numérique...

Ce collège représente un investissement de 30 millions d'euros pour le Département de la Drôme. ARCHE Agglo a financé plus de 2 millions d'euros permettant en amont l'achat du terrain, puis tous les aménagements des accès immédiats pour les cars scolaires, dans le cadre de sa compétence "Transport scolaire".



# 10

Bren, Margès, Saint-Jean-de-Muzols, Chanos-Curson, Chantemerle-les-Blés, Beaumont-Montoux, Mauves, Sécheras, Saint-Victor et Colombier-le-Jeune : ce sont 10 communes de l'Agglo qui ont reçu l'événement « La Tournée » du lundi 26 au

vendredi 30 septembre. Ce nouvel événement itinérant résulte d'un projet partenarial porté par ARCHE Agglo et le Centre Socioculturel de Tournon-sur-Rhône mais également Déclit Radio, les mairies et les bibliothèques municipales concernées.

Plusieurs services de l'Agglo se sont mobilisés, chapeautés par le Pôle Solidarités Seniors : l'Escalé Répit, la lecture publique et bien entendu le dispositif LISA (Lieu d'Information Seniors Autonomie). Le choix de l'itinérance a été voulu pour « aller vers » dans la proximité. Une centaine de seniors ont répondu présents.





## LE NOUVEAU BARRAGE DE LA ROCHE-DE-GLUN OPÉRATIONNEL !

Frédéric Sausset, Président ARCHE Agglo, en compagnie de plusieurs élus communautaires et communaux du territoire, était présent le 20 septembre dernier pour l'inauguration de cet ouvrage. Il a salué « *ce beau symbole pour notre agglomération bi-départementale qui relie les deux rives du Rhône. C'est la continuité d'une belle histoire d'amour entre nos deux départements de l'Ardèche et de la Drôme.* »

Le barrage a été sécurisé aussi bien pour les véhicules motorisés (élargissement de la chaussée) que pour les mobilités douces (création d'une passerelle en encorbellement). Cet aménagement s'inscrit parfaitement dans le Schéma Directeur des mobilités douces porté par l'Agglo visant à réaliser des aménagements pertinents pour les déplacements du quotidien (environ 15 millions d'euros sur 10 ans).

Cet ouvrage a été porté par le Département de la Drôme en lien avec le Département de l'Ardèche. Plusieurs partenaires ont financé cet équipement ; ARCHE Agglo a contribué aux travaux à hauteur de 155 000€.

## LE RELAYAGE, QUÉSAKO ?

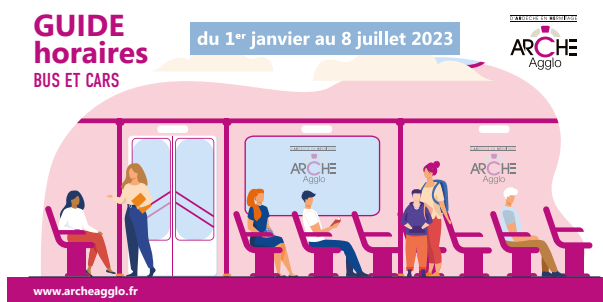
Le relayage vise, en cas d'absence de l'aidant, à poursuivre l'accompagnement de la personne aidée de la façon la plus adaptée à la situation. C'est en somme un savant dosage entre répit pour l'aidant et continuité de l'accompagnement pour l'aidé. L'Escale répit organise justement le lundi 13 février de 14h à 16h30, une table ronde dédiée aux solutions de relayage des aidants à domicile et en EHPAD en présence de partenaires locaux : Bulle d'air, la Baroulade des aidants ainsi que les établissements d'hébergement pour personnes âgées proposant de l'hébergement temporaire sur le territoire. Un temps d'échanges ouvert à tous.

## ARCHE AGGLO LAURÉAT « TERRITOIRE PLEINE NATURE »

Dans le cadre des Sommets du Tourisme, qui se sont déroulés à Lyon au siège de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Claude Fourel, vice-président ARCHE Agglo en charge du tourisme, s'est vu remettre un trophée récompensant le lauréat « territoire pleine nature ».

Le Train de l'Ardèche a également reçu un trophée en tant que « site touristique emblématique » de la région.

Ces deux distinctions confirment le très bon travail accompli en matière touristique sur notre territoire et vont permettre de bénéficier d'un soutien affirmé de la Région.



## À NOTER !

La ligne 1 du réseau de transports ARCHE Agglo s'étoffe ce début d'année avec deux nouveaux arrêts positionnés au pôle médical de Tournon, dans la zone d'activité Champagne. La grille horaires modifiée est consultable en ligne, sur les poteaux d'arrêt et dans la version papier du guide 2023.

## EPN : VIVE LES STAGES !

Les Espaces Publics Numériques ARCHE Agglo vous proposent plusieurs stages ce début d'année, que ce soit à Saint-Jean-de-Muzols ou à Saint-Félicien. Découvrez comment réaliser des dessins et de la peinture numérique, des planches de bandes dessinées sur tablette ou encore apprendre les bases du mix dj et réaliser un premier mix !

Les stages et ateliers sont gratuits, sur inscription. Programme complet sur le site internet de l'Agglo.

+ d'infos  [www.archeagglo.fr](http://www.archeagglo.fr)

## ÉCONOMIE

## BIENTÔT UN ESPACE ENTREPRISES À TAIN !

ARCHE AGGLO PRÉVOIT L'OUVERTURE, AU COURS DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2023, D'UN ESPACE ENTREPRISES ARCHI'MADE À TAIN L'HERMITAGE, AU-DESSUS DE LA CRÈCHE POMME D'API. IL S'AGIRA DU 3<sup>E</sup> LOCAL DE CE TYPE, APRÈS CEUX DE TOURNON-SUR-RHÔNE ET DE SAINT-FÉLICIEN, S'ADRESSANT AUX INDÉPENDANTS, TPE/PME, ASSOCIATIONS ET AUTRES TÉLÉTRAVAILLEURS.

Cinq bureaux, deux salles de réunion, un espace convivial, une cuisine et bien sûr, une connexion haut-débit et un copieur... Tout est réuni pour travailler dans les meilleures conditions !

Ce 1<sup>er</sup> trimestre 2023, les travailleurs indépendants comme les télétravailleurs qui recherchent des bureaux, occasionnellement ou sur la durée, pourront trouver leur bonheur à Tain l'Hermitage.

En effet, les deux espaces entreprises de Tournon-sur-Rhône et de Saint-Félicien, ouverts en 2013 et 2016, affichent tous les deux complets. Dans le même temps, plusieurs demandes de bureaux en coworking étaient formulées auprès de la direction de l'Economie, preuve en est de la nécessité d'offrir sur le territoire ce type d'espaces de travail. D'ailleurs, un quatrième espace entreprises Archi'made est à l'étude sur la commune de Sant-Donat-sur-l'Herbasse.

Concrètement, sur Tain l'Hermitage comme sur les autres espaces Entreprises, les travailleurs intéressés pourront s'engager selon leurs besoins : ½ journée, journée, semaine ou mois. Les « locataires »

bénéficient d'un pass, le temps de leur activité afin d'accéder à leur bureau et aux espaces communs. Par ailleurs, spécificité des lieux, une salle de réunion, équipée en visio-conférence, est mutualisée avec l'Espace France services, situé juste à côté.

Il ne reste plus que quelques semaines avant l'ouverture officielle de cet espace Entreprises Archimade, le temps, pour les services ARCHE Agglo de finaliser l'aménagement des bureaux et la signalétique des lieux.

Contact  
Direction de l'Economie  
04 82 77 07 57  
[www.archeagglo.fr](http://www.archeagglo.fr)



## LES AUTRES ESPACES ARCHI'MADE



## TOURNON SUR RHÔNE

**6 bureaux individuels**  
**1 bureau double**  
**coworking**  
**1 salle de réunion**  
**Des services mutualisés (permanences accueil et reprographie)**  
**Parking**



## SAINT-FÉLICIEN

**3 bureaux individuels**  
**1 bureau double**  
**1 salle de réunion**  
**Des services mutualisés (permanences accueil et reprographie)**  
**Parking**



+ d'infos  [www.archeagglo.fr](http://www.archeagglo.fr)

## MOBILITÉ

### UN ARRÊT SUPPLÉMENTAIRE POUR LA NAVETTE TGV !



**8 arrêts sur le territoire**

- Tournon Gare routière
- Tain Gare SNCF
- Tain Aire de covoiturage A7
- Mercuriol-Veaunes Rond-point Chenet
- Chanos
- Curson
- Chanos - Curson - Beaumont-Monteux Aire de covoiturage les Hauches
- Beaumont-Monteux Chemin des Bruyères
- Valence TGV

**Transport à la demande vers Valence TGV**  
5 allers / retours par jour  
Réservation indispensable au **04 28 61 26 26**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, la Région et l'Agglo ont mis en place un service, proposé uniquement sur réservation, à destination de Valence. La ligne s'est enrichie d'un nouvel arrêt depuis le 11 décembre. À partir de Tournon, ce sont désormais 8 arrêts qui sont desservis jusqu'à la gare TGV, avec tous les jours (sauf jours fériés) 5 allers-retours de Tournon à Valence TGV. Trois aires de covoiturage sont desservies côté Drôme (sortie A7 à Tain, rond-point des Chenets à Mercuriol-Veaunes et Les Hauches à Chanos-Curson / Beaumont-Monteux). Elles permettront aux habitants du bassin de vie

de l'Herbasse notamment de profiter du service. À moindre coût, profitez d'un trajet qui épargne votre voiture, votre portemonnaie et la planète !

Ce service fonctionne uniquement **sur réservation**.

Tél : 04 28 61 26 26 jusqu'à 24 h avant la date du voyage, du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Billets en vente à bord des véhicules et en gare routière de Valence.

## EMPLOI

### SE FORMER ET... TROUVER UN EMPLOI !

Ce début d'année est placé sous le signe de l'emploi avec deux rendez-vous phares : le Forum des métiers et des formations le jeudi 26 janvier à Tain l'Hermitage et le Forum de l'emploi le mercredi 15 mars à Mauves.

► Il n'est pas toujours évident de trouver sa voie. C'est pourquoi ARCHE Agglo propose depuis deux ans un forum consacré à l'orientation et destiné la journée aux scolaires (3<sup>e</sup> et lycéens) du territoire pour les aider à s'orienter quant à leur avenir (quel métier ? quelle formation ?) en présence de professionnels et de structures d'accompagnement. À noter que le forum s'ouvre au grand public de 17h à 19h.

► Autre date à retenir : le Forum de l'emploi, proposé en mars, en partenariat avec Pôle emploi. Au programme : plus de 1000 offres d'emplois proposées par une soixantaine d'employeurs présents, représentant différents secteurs d'activité : agriculture, viticulture, bâtiment, transport, commerce, industrie, hôtellerie, tourisme, animation, santé, service à la personne... Nouveauté cette année : l'espace découverte interactive des métiers avec des casques de réalité virtuelle. L'occasion d'échanger avec les salariés des entreprises, d'assister à des animations et autres démonstrations (de la matière première au produit fini par exemple). Les partenaires institutionnels seront bien sûr présents, au premier rangs desquels Pôle emploi et les Missions locales. Finalement, le seul impératif pour les visiteurs du Forum sera de venir avec carte d'identité, carte vitale et plusieurs CV pour les éventuelles candidatures.

**FORUM DES MÉTIERS ET DES FORMATIONS** 2<sup>e</sup> édition

*Découvrir pour mieux choisir !*

**TOUT PUBLIC ACCÈS GRATUIT**

**Jeudi 26 Janvier 2023 · 17h-19h**  
**Espace Rochegude · Tain-l'Hermitage**

**FORUM DES MÉTIERS ET DES FORMATIONS**  
Jeudi 26 janvier  
Espace Rochegude à Tain l'Hermitage  
8h30-16h30 : scolaires  
17h-19h : grand public

**FORUM DE L'EMPLOI**  
Mercredi 15 mars  
de 8h30 à 12h30  
Salle polyvalente de Mauves  
Ouvert à tous





## ALIMENTATION

## DU CHANGEMENT DANS LES ASSIETTES

ARCHE Agglo accompagne les communes volontaires dans l'application de la loi EGAlim qui oblige les collectivités en charge de la restauration scolaire à proposer au moins un repas végétarien par semaine et au moins 50% de produits durables et de qualité.



Toutes les collectivités en charge de cantines connaissent EGAlim... Ou plutôt, de son vrai nom, « Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous ». Cet ensemble de textes promulgué en 2018, complété en 2021 par la loi Climat et Résilience, prévoit plusieurs mesures pour améliorer la qualité des repas servis par la restauration collective, avec notamment l'objectif d'un taux d'approvisionnement de 50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

ARCHE Agglo, dans le cadre son Plan Alimentaire Inter-Territorial, propose d'accompagner les communes volontaires dans ce changement de pratiques, avec l'aide l'association Agri bio Drôme. L'accompagnement s'effectue en duo (élus et services), au travers de cinq jours modulables dans l'année.

Ainsi, depuis 2019, 10 communes ont bénéficié de manière plus ou moins développée de l'accompagnement proposé : Saint-Félicien, Colombier-le-Vieux, Lemps, Chanos-Curson, Montchenu, Saint-Jean-de-Muzols, Tournon-sur-Rhône, Pont-de l'Isère, Saint-Donat-sur l'Herbasse et Charmes-sur l'Herbasse. Par ailleurs, en 2022, 25 personnes ont suivi la formation collective sur le thème de la lutte contre le gaspillage alimentaire. D'autres formations sont proposées portant sur des idées recettes pour les repas végétariens ou encore sur la notion d'équilibre nutritionnel.

Si l'échéance de mise en application de la loi EGAlim est officiellement passée (1<sup>er</sup> janvier 2022), l'action de l'Agglo, elle, se poursuit. En effet, les réels changements de pratiques peuvent prendre du temps. En 2023, les communes pourront donc toujours s'appuyer sur l'accompagnement de l'Agglo !

## PROJET DE TERRITOIRE HORIZON : PRÉSENTATION EN 2023 !

ARCHE Agglo a entamé cette démarche d'envergure en 2021. Ce projet de territoire, plus large que le projet de l'Agglo, a été baptisé « Horizon ». Il a été bâti avec toutes celles et tous ceux qui ont bien voulu s'investir : élus communautaires et communaux, agents communautaires et communaux, chefs d'entreprise, membres d'association, partenaires institutionnels et privés, habitants...

Après une nécessaire phase de diagnostic de l'existant (données chiffrées et entretiens ciblés), une phase de concertation s'est tenue fin 2021. Sur cette base, plusieurs ateliers prospectifs se sont déroulés début 2022. Ils ont servi à nourrir la réflexion stratégique et à bâtir une charte de territoire 2022-2040 qui a été présentée en conseil d'agglomération. Dans cette charte, des valeurs et des principes qui font notre territoire ont été explicités, ainsi que 5 orientations politiques :

- Des équipements et des services à proximité accessibles
- Des pratiques et des politiques écologiques pour économiser les ressources du territoire
- Un territoire qui ose et qui innove
- La diversité et la solidarité comme ciments
- Le bien-vivre et le sentiment d'appartenance partagé

Les services de l'Agglo ont ensuite travaillé depuis l'été 2022 afin d'identifier toutes les actions que l'Agglo mène dans le cadre de l'exercice de ses compétences. Ces quelque 200 actions seront présentées début 2023 dans un plan d'actions échelonné dans le temps. Sera alors venu le moment de décliner concrètement sur le terrain ce Projet de Territoire Horizon !



# UN PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE CONCRET ET RÉALISTE

LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ET LA CRISE DE L'ÉNERGIE IMPOSENT À TOUS DE RÉDUIRE NOS CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES. ARCHE AGGLO, AU TRAVERS DE SON PLAN CLIMAT ADOPTÉ FIN 2020, S'EST ENGAGÉE À ÊTRE UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE. CELA SE DÉCLINE DANS UN PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE CONCRET ET RÉALISTE QUI VA PERMETTRE DE RÉDUIRE L'IMPACT DE L'ACTIVITÉ DE L'AGGLO SUR L'ÉVOLUTION CLIMATIQUE.

La sobriété énergétique implique la réduction de la production et de la consommation d'énergie primaire via un changement de comportement en évitant toute surconsommation d'énergie.

Afin de se conformer à l'objectif national de réduction de 10 % les consommations d'énergie d'ici 2024, ARCHE Agglo adopte dès à présent, des mesures dans le domaine du chauffage, de l'éclairage de ses bâtiments et de l'éclairage de ses zones d'activités.

## PLAN DE SOLARISATION

Une étude a été réalisée en 2020 recensant les toitures et parkings publics pouvant accueillir du photovoltaïque, aussi bien des sites appartenant à l'Agglo qu'aux 41 communes : une trentaine de toitures (environ 13 000 m<sup>2</sup>) et 11 parkings (27 000 m<sup>2</sup>).

Un groupement d'entreprises a été retenu via un appel à manifestation d'intérêt (AMI) :

- SOLARHONA, filiale 100% photovoltaïque de la Compagnie Nationale du Rhône
- La Société d'économie Mixte « énergie Rhône Vallée »
- La centrale villageoise « Passerelle énergie », société locale portée par des citoyens du territoire

Dès début 2023, les études complémentaires seront lancées projet par projet. Le démarrage des constructions est prévu pour 2024, après l'obtention des permis de construire et autorisations de raccordement au réseau électrique.



## QUE FAIT L'AGGLO CONCRÈTEMENT ?

### CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Mise en place de températures de référence abaissées dans les bâtiments de l'Agglomération depuis novembre 2022. Pour suivre au mieux les températures des bâtiments, des thermomètres connectés ont été installés dans les bâtiments.

En journée, sur les temps d'occupation des sites :

- Chauffe à 19°C pour les bureaux et établissements publics,
- Chauffe à 21°C dans les locaux accueillant des jeunes enfants (crèche, salle d'activités des Relais Petite Enfance)
- Mise en marche de la climatisation des locaux au-delà de 26°C en intérieur

Sur les temps d'inoccupation quotidienne nocturne :

- Chauffe abaissée d'au moins 2°C
- Lorsque la durée d'inoccupation est égale ou supérieure à 24h et inférieure à 48h, la température est abaissée à 16°C

LA RÉDUCTION D'UN DEGRÉ DE TEMPÉRATURE DE CHAUFFE REPRÉSENTE UNE DIMINUTION MOYENNE DE 7% DE LA CONSOMMATION DE GAZ. CHAQUE DEGRÉ GAGNÉ RÉDUIT DONC NOTRE DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE.



### ÉCLAIRAGE DES BÂTIMENTS

Un contrôle de l'ensemble des horloges de programmation d'éclairage des bâtiments est réalisé pour limiter les plages d'éclairage aux heures d'inoccupation des équipements.

Les éclairages énergivores sont remplacés

par des équipements en Leds plus économes en énergie

En 2021/2022, plusieurs actions ont déjà été réalisées. Cette politique de remplacement des appareils d'éclairage énergivores sera renforcée dans les mois et années à venir.

#### Domaine du Lac de Champos et camping

Remplacement d'anciennes ampoules iode de 35 candélabres par des ampoules Led 27 watts (w)

▶ 70% d'économie en consommation en kilowatt (kw)

#### Espace des Collines

Remplacement de 152 projecteurs halogènes, spots et plafonniers par des éclairages à Led

▶ 40 % d'économie en kw sur l'éclairage intérieur de la salle

#### Parking Espace des collines / MJC du Pays de l'Herbasse

Coupage à minuit en semaine et 2h les week-ends

▶ 50% d'économie en consommation en kw

#### Plateau sportif de Margès

Remplacement de 28 projecteurs 400w par 14 projecteurs Led 284 w

▶ Presque 200% d'économie

Arrêt de l'éclairage extérieur des bâtiments fixé à 19h (sauf à Mauves à 20h)

### MOBILITÉ

À ce jour, 15% du parc auto d'ARCHE Agglo est composé de véhicules électriques ou hybrides. Lors du renouvellement ou de l'achat de véhicules, ARCHE Agglo

priorise le remplacement de ses véhicules polluants par des véhicules plus propres et si possible électriques.

Des vélos à assistance électrique de service sont mis à disposition des agents dans le cadre de leurs déplacements professionnels.

### RENFORCEMENT DE L'ISOLATION DES BÂTIMENTS

Des travaux de renfort d'isolation de certains bâtiments seront réalisés avec à la clef une réduction des déperditions d'énergie et donc des économies.

### ÉCLAIRAGE DES ZONES D'ACTIVITÉS

ARCHE Agglo, en vertu de l'exercice de sa compétence économique, dispose de 23 zones d'activités réparties sur l'ensemble du territoire. La collectivité souhaite intervenir sur l'éclairage de ces ZA dans un souci de dialogue et de concordance avec la technique d'éclairage choisie par chaque commune. C'est pourquoi, ARCHE Agglo n'a pas souhaité imposer drastiquement des horaires d'éclairage sur les ZA qui sont sous sa gestion. La régulation se fera ainsi en fonction des caractéristiques et des possibilités de chaque commune (concrétisation en ce début d'année 2023).

Par ailleurs, l'Agglo poursuit le renouvellement des éclairages. Grâce à un programme échelonné sur plusieurs années, les anciens éclairages seront remplacés par du Led.

Enfin, concernant les nouveaux projets d'éclairage, des études sont menées pour trouver la technologie la plus appropriée (par exemple éclairage photovoltaïque sur la ZA St-Vincent pour 2023 avec 11 lampadaires photovoltaïques ; ou sur la ZA d'Erôme pour 2023 avec 7 lampadaires photovoltaïques).



# QUELS ACCOMPAGNEMENTS AUX HABITANTS SONT PROPOSÉS PAR L'AGGLO ?

ARCHE Agglo est engagée dans un Plan climat Air énergie Territorial qui a pour objectif l'adaptation du territoire aux dérèglements climatiques et aux enjeux énergétiques, la baisse des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la qualité de l'air.

Ce Plan climat se concrétise via la mise en œuvre d'un ensemble d'actions portées par la collectivité et les acteurs du territoire (citoyens, entreprises/industries, associations...).

## HABITAT

### Renouvellement du chauffage au bois : moins de consommation de bois, moins d'émissions

Sur notre territoire, 30% des appareils de chauffage au bois datent d'avant 2002. Ces installations anciennes consomment plus de bois qu'un appareil nouvelle génération (+30% en moyenne) et contribuent à la dégradation de la qualité de l'air par l'émission de particules fines. Par ailleurs, l'utilisation d'un bois sec et de qualité améliore également grandement le rendement.

ARCHE Agglo propose une aide forfaitaire de 500 € pour le remplacement d'un système de chauffage au bois indépendant (inserts, foyers fermés, poêles, cuisinières à bois) datant d'avant 2002 (facture d'installation ou numéro de série à l'appui) ou d'un foyer ouvert par un appareil de chauffage au bois répondant à des critères de performance minimale.

**24 SUBVENTIONS ATTRIBUÉES EN 2022**

Plus d'infos : [www.archeagglo.fr/vivre-ici/urbanisme-et-habitat/amelioration-du-logement/](http://www.archeagglo.fr/vivre-ici/urbanisme-et-habitat/amelioration-du-logement/)

Contact : 04 75 07 07 57 / [habitat@archeagglo.fr](mailto:habitat@archeagglo.fr)

## VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

### Passez à la vitesse supérieure !

ARCHE Agglo a lancé deux dispositifs concernant les Vélos à Assistance Électrique (VAE)

- L'aide à l'achat

Aide de 15 % du prix d'achat du VAE plafonnée à 150 €, pour tout achat de moins de 4 000 €. Il n'y a pas de limite de prix concernant les vélos cargo.

**182 AIDES DÉLIVRÉES SUR 2022 (SOIT ENVIRON 27 000€)**

- La location

Service de location de 1, 2, 3, 6 mois à tarifs attractifs (respectivement 50€, 90€, 120€, 220€).

**50 VAE LOUÉS DEPUIS L'OUVERTURE DU SERVICE EN JUIN 2021**

Plus d'infos : [www.archeagglo.fr/vivre-ici/transport-mobilite/velos/](http://www.archeagglo.fr/vivre-ici/transport-mobilite/velos/)

Contact : 04 26 78 78 78 / [velo@archeagglo.fr](mailto:velo@archeagglo.fr)

## ÉCONOMIE

### Un bonus pour les investissements écologiquement responsables

Le dispositif d'aide à l'investissement est constitué de 2 volets permettant d'aider, via une subvention d'investissement, les petites entreprises du commerce ou de l'artisanat de proximité à s'installer ou se développer dans un local avec ou sans point de vente accessible au public.

Le taux d'intervention d'ARCHE Agglo est fixé à 15% (aménagement, réhabilitation et rénovation du local, achat de matériel, mobilier et supports de communication). Afin d'encourager les initiatives privées s'engageant dans la transition écologique, ARCHE Agglo applique depuis début 2022 une majoration de 10% du taux d'aide (soit un taux d'intervention de 25%) pour les dépenses d'investissement écologiquement responsables : travaux d'isolation, éclairages LED, système de chauffage performant et achat d'un véhicule utilitaires professionnel électrique neuf.

**EN 2022, 22 ENTREPRISES ONT ÉTÉ SUBVENTIONNÉES POUR UN MONTANT DE 4 373€**

Plus d'infos : [www.archeagglo.fr/entreprendre-ici/economie-de-proximite/](http://www.archeagglo.fr/entreprendre-ici/economie-de-proximite/)

Contact : 04 26 78 57 41 / [economie@archeagglo.fr](mailto:economie@archeagglo.fr)

## ALIMENTATION

La direction de l'Environnement organise plusieurs ateliers tout au long de l'année dans le cadre son Plan Alimentaire Inter-Territorial afin de décliner une stratégie et un plan d'action en faveur d'une alimentation saine, durable, de qualité, locale et accessible à tous : Défis Familles à Alimentation Positive, Atelier «du potager à l'assiette», Guide de producteurs locaux...

Plus d'infos : [www.archeagglo.fr/vivre-ici/environnement/agriculture/alimentation-et-circuits-courts/](http://www.archeagglo.fr/vivre-ici/environnement/agriculture/alimentation-et-circuits-courts/)

Contact : 04 26 78 78 78 / [l.castillo@archeagglo.fr](mailto:l.castillo@archeagglo.fr)

# La lecture pour tous les publics

## POINT D'ÉTAPE SUR LA COMPÉTENCE « LECTURE PUBLIQUE » EXERCÉE PAR ARCHE AGGLO

### Comment intervient concrètement l'Agglo sur la politique lecture publique ?

Depuis 2017 et la naissance d'ARCHE Agglo, un sacré chemin a été parcouru ! Après une nécessaire phase d'étude, un scénario de développement de la lecture publique portant 2 ambitions a été validé par les élus du territoire en conseil d'agglomération :

- co-construire une coordination avec les 32 bibliothèques communales et les communes
- mettre en œuvre une étude pour la construction d'une médiathèque intercommunale répartie sur 3 sites.

Des orientations ont été définies et l'Agglo a signé un Contrat Territoire Lecture avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) ainsi que les Départements de l'Ardèche et de la Drôme.

Le travail de réflexion autour de la coordination a été initié avec les bénévoles, les agents des bibliothèques communales, ainsi que les élus des communes. Pour réussir ce projet commun, cette coordination territoriale se co-construit donc pas à pas dans un esprit de mutualisation et de transversalité : rencontres avec toutes les bibliothèques, les élus, les bénévoles, les salariés...

La commission culture d'ARCHE Agglo se réunit régulièrement afin de suivre la mise en œuvre de cette politique lecture publique. Nous avons beaucoup de richesses culturelles et de compétences sur le terrain, à travers cette volonté de maillage et mutualisation, l'Agglo se met à l'écoute du territoire.

La culture est au cœur du projet de l'Agglo avec l'Education Artistique et Culturelle (EAC), l'école intercommunale de musique et de danse et la lecture publique.

### Et cette politique impacte également plusieurs services de l'Agglo ?

Oui bien entendu ! Nous réfléchissons toutes nos actions en transversalité, deux événements majeurs le démontrent.

Lors de la 1<sup>ère</sup> édition du festival « Partir en Livre » qui s'est tenue en juillet 2022, plusieurs ateliers sont sortis du cadre strict de la lecture : ateliers créatifs, balades contées, land art, résidence d'artiste... Cette opération a été mise en œuvre avec 26 partenaires dont 15 bibliothèques, et a permis de réunir plus de 1000 habitants dans des ateliers très diversifiés.

Plus récemment, le Mois des Familles coordonné par la direction Petite enfance de l'Agglo a permis de faire travailler plusieurs services de l'Agglo et différents acteurs institutionnels et associatifs du territoire autour de la parentalité : petite enfance et parentalité, lecture publique, EAC (Education Artistique et culturelle), espaces publics numériques, environnement...



### RENCONTRE AVEC BÉATRICE FOUR

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DE LA CULTURE ET DU NUMÉRIQUE

MAIRE DE COLOMBIER-LE-VIEUX

D'autres événements comme « la Tournée » dédiée aux seniors (fin septembre 2022) ou « Des livres à soi » (dispositif de soutien à la parentalité et d'insertion sociale par le livre pour les familles parfois éloignées de la lecture) sont portés par l'Agglo et permettent d'aller vers les publics.

Notre chargée de mission lecture publique apporte également un conseil technique auprès des communes pour des projets propres comme le réaménagement d'espaces par exemple. Ce travail se fait en lien avec les 2 médiathèques départementales.

L'Agglo, encore une fois, est un soutien aux communes très apprécié, ici en terme d'ingénierie.

### Quelles sont les perspectives de développement du réseau ?

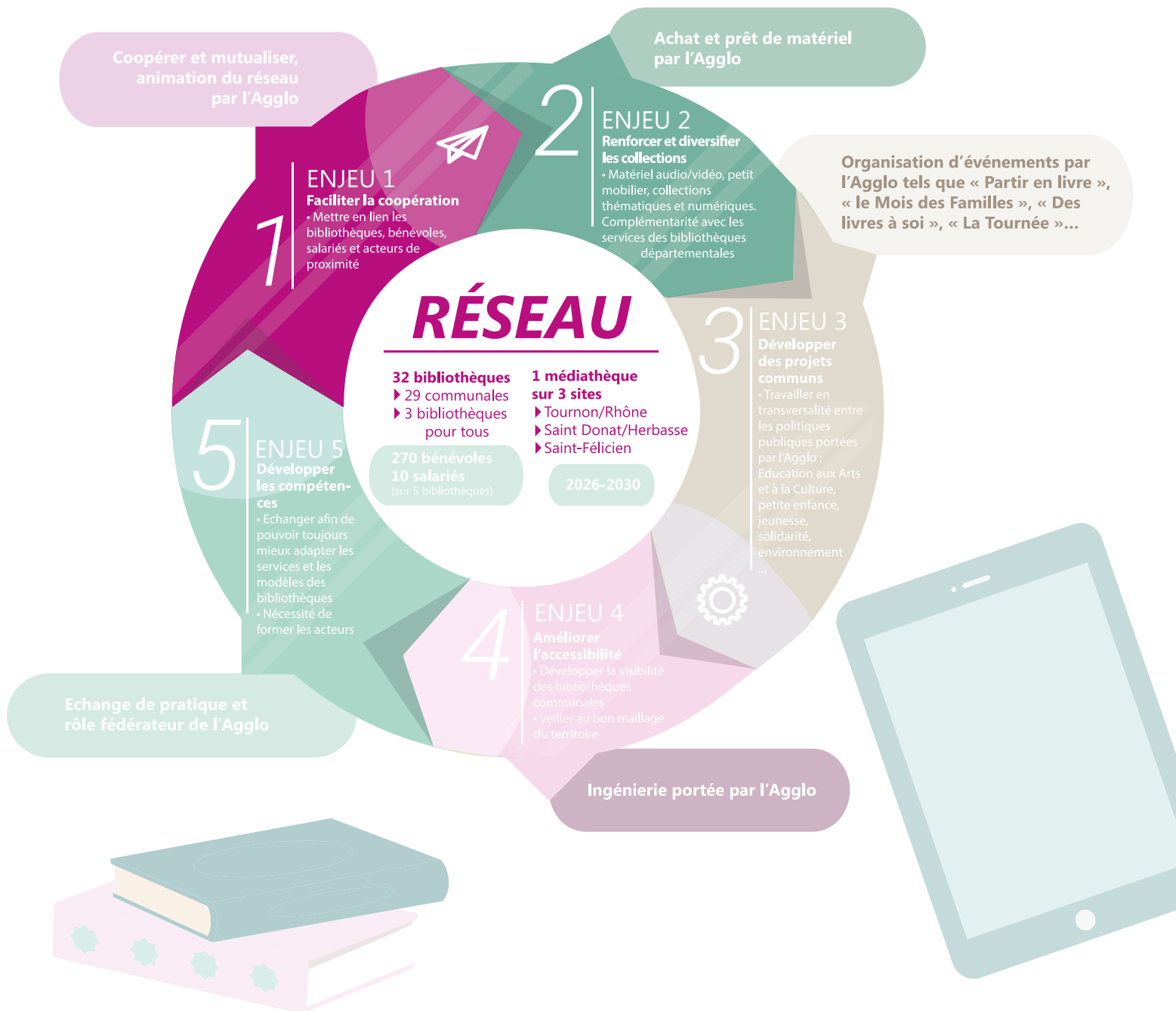
Ce travail sur la valorisation du réseau de bibliothèques déjà présent sur le territoire était le prérequis, la condition sine qua none pour concrétiser un projet ambitieux et réaliste autour de la lecture publique : la création d'une médiathèque intercommunale répartie sur 3 sites, pour mailler au mieux notre territoire et être en cohérence avec nos trois bassins de vie, en complémentarité. Les sites d'implantation envisagés sont Tournon-sur-Rhône, Saint-Donat-sur-l'Herbasse et Saint-Félicien.

Ces trois équipements modernes et fonctionnels seront avant tout des lieux ressource pour les 32 bibliothèques communales ou associatives.

Ce projet sera soumis à la validation politique en Conseil d'agglomération dans les mois à venir.

Pour mener à bien ce grand projet, il nous faudra plusieurs années mais l'aventure est porteuse d'avenir et va demander beaucoup de travail. En ayant engagé ce travail de co-construction du réseau, nous sommes sur la bonne voie.

# DIALOGUER AU QUOTIDIEN POUR ADAPTER L'OFFRE DE LECTURE PUBLIQUE À TOUT LE TERRITOIRE





# École de musique et de danse

**Fin 2021, les élus d'ARCHE Agglo ont fait le choix de prendre la compétence enseignement artistique : musique et danse. Par cette décision, la collectivité s'est ainsi dotée d'un troisième axe structurant de développement culturel. Après la lecture publique et l'éducation aux arts et à la culture (EAC), l'enseignement musical vient encore renforcer le projet culturel de l'Agglo.**

Depuis septembre 2022, l'Agglo assure donc en gestion directe l'organisation de l'enseignement musical sur l'ensemble du territoire. Grâce à 3 sites, Colombier-le-Vieux, Saint-Donat-sur-l'Herbasse et Tain l'Hermitage, l'Agglo a souhaité mettre en place un maillage cohérent de notre territoire : une école de musique et de danse dans la proximité de nos 41 communes !

55 professeurs enseignent ainsi à 552 élèves (dont 500 habitent l'Agglo). Quatre musiciens intervenants assurent des interventions en milieu scolaire dans 53 classes du territoire (sur 13 communes) soit 1168 élèves concernés.

Par ailleurs, la Petite enfance bénéficie également d'interventions : 4 à 12 par an dans chaque structure d'accueil, et 1 à 2 sessions dans les Relais Petite Enfance.

Les diplômes d'enseignement artistique (musique, danse, théâtre) sont les mêmes, qu'il s'agisse d'écoles ou de conservatoires. Les enseignants ARCHE Agglo ont donc les mêmes parcours que ceux du Conservatoire de Valence par exemple. Si l'enseignement dispensé se revendique de qualité, il n'est en revanche par réservé à une élite ! « *Tout le monde peut commencer à apprendre à n'importe quel âge et avec n'importe quel niveau* » explique Géraldine Catil, directrice du site de Tain l'Hermitage. « *On accueille tout le monde y compris*

*des élèves porteurs de handicap, des retraités, des personnes avec des revenus modestes. L'Agglo et les Départements de l'Ardèche et la Drôme financent, c'est un vrai service public : la culture devient accessible au plus grand nombre, c'est une vraie chance pour les habitants !* » Le fait que cette école intercommunale compte trois sites permet aussi la souplesse de suivre deux cours sur deux établissements différents, en ne payant qu'une seule adhésion.

L'école de musique et de danse n'est pas uniquement un lieu où on apprend une pratique. C'est également une ouverture sur le monde du spectacle : « *on apprend à être musicien de scène mais pas seulement ; on écoute de la musique, on se rend à des concerts, on apprend à devenir mélomane. Ici, on forme les musiciens amateurs de demain, qui iront aux concerts.* » Pour les enfants, l'apprentissage de la musique a des répercussions sur les autres enseignements scolaires, puisqu'ils renforcent l'écoute et la concentration. L'expérience « L'orchestre à l'école », actuellement suivie par l'école Vincent D'Indy (Tournon) le prouve : les enseignants constatent que les élèves, pendant les créneaux dédiés à la musique, se canalisent plus facilement que dans les autres cours. Si les écoles musique et danse ARCHE Agglo ne délivrent pas de diplôme professionnel (l'agrément du ministère de la Culture n'a pas été demandé en raison de la proximité du Conservatoire de Valence-Romans), elles ont vocation à rendre les élèves autonomes, quelle que soit leur pratique.



À NOTER !

Les représentations de danse auront lieu les **9 et 10 juin 2023** au Théâtre de Tournon.

Les Journées portes ouvertes se dérouleront du **10 au 16 juin 2023**.



### UNE SEULE ÉCOLE INTERCOMMUNALE QUI PROPOSE

- DES TARIFS UNIFIÉS,
- DES ACTIVITÉS POUR TOUS LES ÂGES, ADAPTÉES AUX RESOURCES,
- UNE QUALITÉ D'ENSEIGNEMENT À TRAVERS 18 PRATIQUES COLLECTIVES ET 21 INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

#### Saint-Donat sur-l'Herbasse

1 directrice  
15 enseignants  
69 élèves dont 50 enfants

#### Colombier-le-Vieux

1 directrice  
17 enseignants  
et 4 intervenants  
en milieu scolaire  
122 élèves  
dont 52 enfants

#### École Tain l'Hermitage

1 directrice  
23 enseignants  
361 élèves dont 297 enfants

**PRISE DE CONTACT : 04 75 07 07 54**



### SERVICE GÉMAPI (GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS)



#### Quelles sont les missions du service ?

Le service a pour mission principale l'entretien des cours d'eau : il s'agit de préserver la biodiversité et les zones humides, d'améliorer l'état écologique des cours d'eau... Tout en agissant pour prévenir les risques d'inondation.

#### Comment est-il organisé ?

Une équipe Rivières constituée de 6 agents prend en charge la partie environnementale de nos missions. Deux autres personnes sont dédiées à la mise en place des actions de prévention des inondations. Les deux équipes travaillent en étroite coopération.

#### Quelles actions concrètes mises en place ?

Nous plantons des haies dans le cadre du Marathon de la biodiversité. Un peu plus éloignées des cours d'eau, constituant ce qu'on appelle la trame turquoise, les haies sont indispensables aux espèces qui font une partie de leur cycle de vie dans l'eau, et l'autre hors de l'eau (batraciens, loutres...), elles ont besoin de ces « corridors écologiques » pour se déplacer. Côté inondation, nous sommes mobilisés par des aménagements qui concernent la Veauce. Nous travaillons sur la mise en place de bassins écrêteurs de crue, qui retiennent une partie des eaux de ruissellement et permettent un débit contrôlé et constant. La Veauce sera également élargie dans la traversée de Chanos Curson, ce qui permettra la protection des biens et des personnes en cas de crue centennale.



# A la découverte d'Arlebosc

**Population : 350 habitants**

**Arlebossien, Arlebossienne**

**Altitude : min 265m / max 1028m**

**Cours d'eau : le Doux**

**Ecole : 1 école privée maternelle-élémentaire Sainte-Anne**



Arlebosc est une des communes ardéchoises de l'Agglomération qui marque la frontière avec la communauté de communes du Pays de Lamastre voisine. Ce très beau village invite à la promenade et à la contemplation. Les possibilités sont nombreuses et variées : les prisés « trous d'eau » du Doux dans lesquels on peut se baigner, le viaduc du Banchet qui surplombe ce même Doux et qui voit passer la ligne du Train de l'Ardèche, des cultures en terrasses impressionnantes façonnées par les anciens, des massifs de moyenne montagne en pleine forêt... Et bien entendu le cœur du village qui a gardé son âme. « *Nous avons la chance de vivre dans un village qui a une vraie histoire* », apprécie Michel Gay, maire d'Arlebosc depuis 2020 mais engagé en tant qu'élu communal depuis 20 ans. Effectivement, au 19<sup>e</sup> siècle, la commune comptait plus de 1000 habitants « *Plusieurs seigneurs avaient édifié des châteaux ou des maisons de maître à Arlebosc et naturellement les paysans et les fermiers étaient nombreux à travailler* », précise M. Gay. Le château de Malgaray, le château de Chazotte ou encore celui de Boson dans le centre-village sont de beaux héritages du passé « *Pour découvrir l'histoire d'Arlebosc, un sentier d'interprétation, inauguré en 2015, emmène les visiteurs à travers toute la commune des hauteurs jusqu'à la rivière, à la recherche des "Archives cachées d'Arlebosc". On y découvre les personnages qui ont marqué la vie du village, les coutumes passées et présentes : le marché aux fruits, les béalieres, la chapelle Saint-Just avec son pèlerinage le lundi de Pentecôte encore aujourd'hui, les trésors et les vitraux de l'église, les cultures en terrasse, la halte ferroviaire ...* ». De plus, entre 2019 et 2021, la traversée du village a été complètement rénovée pour la sécuriser et la rendre plus agréable.

Pour une commune de 350 habitants, Arlebosc n'est pas en reste au niveau dynamisme économique. Plusieurs exploitants d'élevage caprin ou avicole sont présents ; ainsi que des arboriculteurs (cerises et abricots notamment) et même des viticulteurs. Les entreprises et les artisans sont aussi assez nombreux : maçonnerie, plomberie, contrôle technique, travaux publics ainsi qu'une boulangerie au cœur du village qui est un lieu de rencontre privilégié.

Le tissu associatif est présent et participe activement à la vie arlebossienne : l'association des chasseurs, Entraide et Secourisme, le Club de la Belle Époque qui fédère les aînés du village et le comité des fêtes bien entendu qui organise notamment la Reboule. Il y a aussi les Éphémères, ces concerts de l'été qui se déroulent dans le jardin du petit musée «Arlebosc d'antan» ce lieu plein de charme au cœur du village à l'abri de l'église et ouvert sur la campagne. « *Nous pouvons aussi être fiers d'avoir une bibliothèque municipale très active ainsi qu'une agence postale communale qui rend bien des services* », précise Michel Gay.

M. le Maire poursuit : « *ARCHE Agglo est aujourd'hui un acteur important du quotidien des Arlebossiens : la fibre optique haut débit internet, l'assainissement, les déchets, les événements culturels et la participation financière précieuse à nos projets communaux comme la rénovation complète de l'aire de jeux et des cours de tennis récemment achevée* ». L'Agglo, via le fonds de concours aux communes et la dotation de solidarité communautaire, a participé à hauteur de 100 000€.





### ZOOM



## LES FONDS DE CONCOURS VERSÉS PAR L'AGGLO AUX COMMUNES

ARCHE Agglo est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) et plus précisément une Communauté d'Agglomération qui compte environ 58 000 habitants sur l'ensemble du territoire.

41 communes composent l'Agglo : 20 en Ardèche et 21 en Drôme.

Chaque commune, sur l'ensemble du mandat 2020-2026, a la possibilité de solliciter l'Agglo pour le versement d'un fonds de concours à hauteur de 50 000€. Il peut être demandé en une seule ou en plusieurs fois. Le fonds de concours est un mode de coopération financière, de solidarité territoriale (une forme de participation) versée par l'Agglo pour aider à la réalisation d'un équipement ou de travaux. Le versement de ce fonds de concours est régi par différents critères.

### EXEMPLES DE PROJETS FINANCÉS PAR LE FONDS DE CONCOURS EN 2022

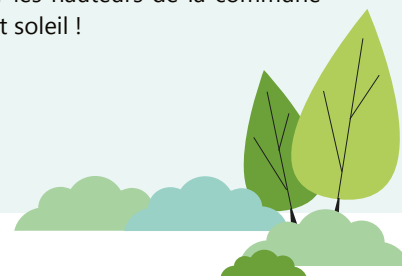
- Chavannes : fonds de concours de 50 000€ concernant les travaux d'aménagement de voirie « Traverse du Village Sud et Ouest RD115 RD115A » 3 places publiques
- Saint-Victor : fonds de concours de 50 000€ concernant les travaux de rénovation de logements de l'immeuble de la Poste
- Pont-de-l'Isère : fonds de concours de 20 000€ concernant les travaux de rénovation de la toiture de la mairie
- Marsaz : fonds de concours d'un montant de 16 469€ pour les travaux de changement de l'éclairage public
- Etables : fonds de concours d'un montant de 18 085€ pour les travaux de réfection de la voirie
- Vion : fonds de concours d'un montant de 17 499€ concernant les travaux de réfection de bâtiments communaux
- Bren : fonds de concours d'un montant de 33 000€ concernant l'opération de réhabilitation de la salle des fêtes

### Arlebosc, des bords du Doux à la Serre de la Croix d'Argent

Le village est très étendu, 12,35 km<sup>2</sup> et se caractérise par une amplitude assez significative au niveau de l'altitude (pratiquement 800m de dénivelé). De la vallée du Doux qui représente la limite naturelle sud-est de la commune avec Boucieu-le-Roi à environ 265m d'altitude, à la Croix d'Argent culminant à 1028m d'altitude au nord-ouest ; Arlebosc propose une diversité naturelle et de paysages assez exceptionnelle : des berges du Doux, au centre-village (400m d'altitude), à quelques habitations situées dans les hameaux de Saint-Just et des Fauries, en passant

par le col du Perrier, la Croix du Rocher jusqu'au massif de la Croix d'Argent qui jouxte les communes voisines de Bozas, Saint-Félicien et d'Empurany.

Cette particularité engendre des amplitudes assez impressionnantes. Entre le Doux et les hauteurs, le changement peut être de temps à autre assez prégnant. Il n'est pas rare qu'il neige sur les hauteurs de la commune alors que près du Doux, il fait soleil !



## Nouveau mode de diffusion de votre magazine !



Afin d'être en phase avec son **Plan Climat adopté en 2020**, ARCHE Agglo va mettre en place un nouveau système de diffusion de son magazine communautaire « quarante-et-une ».

Ce numéro de janvier 2023 sera ainsi le dernier numéro à être distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire, sur les 41 communes comptant environ 58 000 habitants, ce qui représente exactement 29 444 boîtes aux lettres et donc environ 31 000 magazines imprimés à chaque parution (cela inclut les magazines déposés dans des lieux publics). Cela engendre bien entendu un certain coût financier pour la collectivité mais « cette diffusion toutes boîtes » a aussi des répercussions notables sur l'environnement (impression de papier

et déplacements de véhicules pour la diffusion notamment).

L'Agglo a fait le choix d'être exemplaire en terme de durabilité du territoire et elle l'assume. Logiquement, un nouveau système de diffusion via trois canaux va être mis en place.

**1 – SI VOUS SOUHAITEZ TOUJOURS RECEVOIR À VOTRE DOMICILE LE MAGAZINE AU FORMAT PAPIER**, merci de vous signaler auprès de la direction de la Communication d'ARCHE Agglo en mentionnant vos nom, prénom et adresse.

**2 – SI VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR LE MAGAZINE DIRECTEMENT SUR VOTRE BOÎTE MAIL**, merci de vous

signaler auprès de la direction de la Communication en mentionnant vos nom, prénom, adresse email et commune de résidence.

**3 – DES POINTS DE DÉPÔT SERONT MIS EN PLACE D'ICI QUELQUES MOIS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE**, en intérieur et en extérieur afin de vous permettre de trouver le magazine dans des lieux stratégiques du territoire.

*Informations et renseignements auprès de la direction de la Communication d'ARCHE Agglo : [communication@archeagglo.fr](mailto:communication@archeagglo.fr) 04 26 78 78 78*

## PRATIQUE



[accueil@archeagglo.fr](mailto:accueil@archeagglo.fr)  
04 26 78 78 78

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE 41 COMMUNES ET ENVIRON 58 000 HABITANTS

Un territoire dynamique,  
des espaces naturels  
exceptionnels et une qualité  
de vie avérée.

Un bassin de vie équilibré  
entre l'urbain et le rural.

Un environnement  
économique et touristique  
attractif et de qualité.

Des savoir-faire : artisanat,  
agriculture, viticulture...

## RESTEZ INFORMÉS !

INSCRIVEZ-VOUS ET  
RECEVEZ TOUS LES MOIS  
NOTRE NEWSLETTER :  
ACTUS, ÉVÉNEMENTS,  
ACTIONS SUR LE  
TERRITOIRE...

SUIVEZ-NOUS SUR LES  
RÉSEAUX SOCIAUX

[www.archeagglo.fr](http://www.archeagglo.fr)



### ACCUEIL DU PUBLIC

3 rue des Condamines  
07300 Mauves

### ESPACE FAMILLE

04 26 78 39 28  
68 rue de Chapotte  
07300 Tournon-sur-Rhône

### SOCIAL

**Espace Simone Veil**  
55 allée du Parc  
26600 Tain l'Hermitage  
06 60 87 74 11  
[escale.repit@archeagglo.fr](mailto:escale.repit@archeagglo.fr)

### LISA Lieu d'information séniors et autonomie

Permanences sur rendez-vous  
uniquement : 06 67 46 98 87  
**Tain l'Hermitage :**  
lundi après-midi  
et jeudi matin  
**Saint-Félicien :** lundi matin  
**Saint-Donat :** vendredi matin

### Escale répit

Lieu d'accueil aidants/aidés  
Permanence au 06 60 87 74 11  
le lundi 13h30 -17h  
du mardi au jeudi  
9h-12h et 13h30-17h

### DÉCHÈTERIES

**Colombier-le-Vieux**  
04 75 09 38 18  
Lundi, mercredi, samedi  
9h à 12h30 et 14h à 17h30

**Saint-Donat-sur-l'Herbasse**  
04 75 45 23 77  
Du lundi au samedi inclus  
9h à 12h30 et 14h à 17h30

**Tournon-sur-Rhône**  
04 75 07 23 22  
Du lundi au samedi inclus  
9h à 12h30 et 14h à 17h30

### FRANCE SERVICES

**Saint-Donat-sur-l'Herbasse**  
Lundi :  
8h30 à 12h et 13h15 à 16h45  
Mardi : 13h15 à 16h45  
Mercredi : 8h30 à 12h  
Jeudi :  
8h30 à 12h et 13h15 à 16h30  
Vendredi : 13h15 à 16h30

**Saint-Félicien**  
Lundi : 13h15-16h45  
Mardi :  
8h30-12h et 13h15-16h45  
Mercredi : 13h30-16h45  
Jeudi : 8h30-12h  
Vendredi :  
8h30-12h et 13h15-16h30

**Tain l'Hermitage**  
Lundi : 13h15-16h45  
Mardi : 8h30-12h  
Mercredi :  
8h30-12h et 13h15-16h30  
Jeudi : 13h15-16h45  
Vendredi :  
8h30-12h et 13h15-16h30

### HABITAT ET URBANISME

**Habitat**  
04 75 07 07 57  
[habitat@archeagglo.fr](mailto:habitat@archeagglo.fr)

**Autorisation  
du droit des sols**  
Permanence téléphonique  
au 04 26 78 57 85  
le mardi et le jeudi :  
8h30 à 12h et 13h30 à 17h

### Domaine du lac de Champos

04 75 45 17 81  
BP2 - 26260 Saint-Donat  
[www.lacdechampos.com](http://www.lacdechampos.com)

### CULTURE & SPORT

**École intercommunale  
de Musique et de Danse**  
[musique.colombier@archeagglo.fr](mailto:musique.colombier@archeagglo.fr)  
Tain-Tournon  
[musique.tain@archeagglo.fr](mailto:musique.tain@archeagglo.fr)  
Saint-Donat-sur-l'Herbasse  
[musique.herbasse@archeagglo.fr](mailto:musique.herbasse@archeagglo.fr)  
04 75 07 07 54

### Espace aquatique Linaë

04 75 06 91 90  
24 av. du président Roosevelt  
26600 Tain-l'Hermitage  
[www.espaceaquatique.linae.fr](http://www.espaceaquatique.linae.fr)

### ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES (EPN)

**EPN Saint-Félicien**  
04 75 06 90 82  
15 place de l'église  
07410 Saint-Félicien  
[epn.saint-felicien@archeagglo.fr](mailto:epn.saint-felicien@archeagglo.fr)

**EPN Saint-Jean-de-Muzols**  
04 75 07 20 33  
1ter chemin de Martinot  
07300 Saint-Jean-de-Muzols  
[epn.saint-jean@archeagglo.fr](mailto:epn.saint-jean@archeagglo.fr)

